

Portes Citoyenne

Journal des élu-es de l'opposition de Portes-lès-Valence

VOS ELU-ES

Septembre 2023

Nous portons les vraies valeurs de la gauche



Hélène PINET



**Marie-Jo
BAYOUD -TORRES**



Pierre TRAPIER



Agnès PAGÈS



**Jean-Michel
BOCHATON**



Après l'été, revoilà les problèmes pour les familles portoises....

Du côté du gouvernement :

- ♦ La retraite de Macron s'applique dès le 1er septembre. Les salariés partiront à 64 ans et 43 années de cotisations. Les femmes continueront d'être lourdement pénalisées avec des pensions très souvent nettement en-dessous de 1200 € promis !
- ♦ Malgré le baratin du gouvernement, les prix alimentaires, les charges et les loyers explosent : + 21 % d'augmentation des prix sur 2 ans !
- ♦ Le ministre de l'Economie, Bruno le Maire annonce qu'il faut se serrer la ceinture et déclare que de nouvelles taxes sont à venir....

À Portes-lès-Valence, ce n'est pas mieux :

- ♦ La maire de droite a décidé d'une hausse des impôts locaux : en plus de l'actualisation des bases du foncier bâti à hauteur de l'inflation, soit 7,1% décidée par la loi de Finances, la majorité municipale a décidé d'ajuster ses taux d'imposition : taux foncier bâti : 33,27 % - taux foncier non bâti : 53,19 %.
- ♦ La mairie lance un peu de partout sur la commune des programmes de logements en accession à des prix prohibitifs au moment où les banques imposent des remboursements d'emprunts en forte hausse et refusent leurs prêts à un certain nombre de familles.
- ♦ En matière de sécurité, madame la maire laisse pourrir une situation inacceptable.
- ♦ Vous trouverez, dans ce journal, plusieurs illustrations du désengagement de la mairie : propreté, politique sociale, écoles ...

Face à cette situation, les élu-es-es de Portes Citoyenne sont présents, mobilisés, constructifs. Au conseil municipal, nous intervenons et faisons des propositions.

Au service de tous les Portoises-es, nous sommes disponibles pour agir à vos côtés.

Jean-Michel BOCHATON
Conseiller municipal



Quel avenir pour le centre-ville ?

Le centre-ville est le lieu où se croisent toutes les générations, où les personnes peuvent venir à pied faire quelques courses. C'est là que « bat le cœur d'une ville ».

C'est dans ces lieux que l'on peut se reconnaître ou se retrouver, que l'on n'est pas un « numéro inconnu » parmi d'autres, que l'on va échanger des nouvelles des uns et des autres.

On a pu vérifier avec le confinement et les limitations de déplacement qui ont suivi combien les commerçants de proximité étaient essentiels et primordiaux notamment pour le lien social et les services qu'ils rendent.

Maintenir ces commerces de proximité à Portes-lès-Valence sur toute la rue centrale et le centre-ville est un gage de lien humain et de solidarité.

Avec la suppression à terme des commerces du centre commercial des Arcades, quel avenir pour les commerçants concernés quand il est prévu de les orienter sur des locaux privés aux loyers nettement plus élevés ?

Le risque n'existe-t-il pas d'une sélection des futurs commerces au prix de la disparition de ceux existants ?

Hélène PINET
Conseillère municipale

L'été, ce n'est pas la fête pour tout le monde à Portes-lès-Valence

La programmation de « Portes en fête » cet été 2023 a encore eu une belle programmation avec dix dates de spectacles gratuits.

Ces animations sont destinées aux Portois-es, mais..... Pas que. De nombreuses personnes viennent d'autres communes en profiter, ce qui apporte une activité intéressante pour certains commerces du centre ville. Tant mieux. Ce qui nous interpelle, c'est qu'un certain nombre de Portois n'y ont pas accès car elles se déroulent toutes au centre ville (place de la mairie, Skate parc et stade Léo Lagrange), le soir après 20H30. Les Portois qui n'habitent pas au centre ville et qui n'ont pas de moyens de locomotion pour se déplacer, autres que les transports en commun ou qui ont des difficultés de mobilité, en sont obligatoirement privés.

Quel dommage pour ces citoyens portois ! Surtout, quand on sait que plus de 40% des Français ne sont pas partis en vacances cet été.

De plus la programmation de « Portes en fête » a été interrompue du 18 juillet au 02 septembre. L'été a été bien long, triste et chaud pour ces personnes déjà pénalisées par la crise.

Nous souhaitons interpeller la municipalité afin que l'année prochaine, une majorité de Portois-es, de tous les quartiers, puisse profiter de ces divertissements.

Agnès PAGES
Conseillère municipale

Portes-lès-Valence : une ville propre ?

Nous avons reçu cet été un mail d'une citoyenne portoise en colère qui nous a interpellés sur la propreté des rues de la commune :

« Mesdames et messieurs les élus bonjour,

J'ai bien pris note des propos de Mme Girard, Mairesse actuelle de la ville de Portes-lès-Valence, rédigés dans le numéro 153 du magazine Portes-Infos et que je vous rappelle si besoin : " Je suis régulièrement interpellée pour des problématiques de propreté urbaine, (...). Pour les espaces souillés par des déchets, malgré des passages réguliers, nos agents ne peuvent pas être derrière chaque détritus jetés. Les municipalités ne peuvent pas tout."

Belle façon de se décharger d'une vraie problématique en comptant sur le civisme des administrés tout en sachant pertinemment que dans certains quartiers, cela est impossible.

S'agit-il d'un simple manque de courage pour faire appliquer les règles de la même manière à tous les

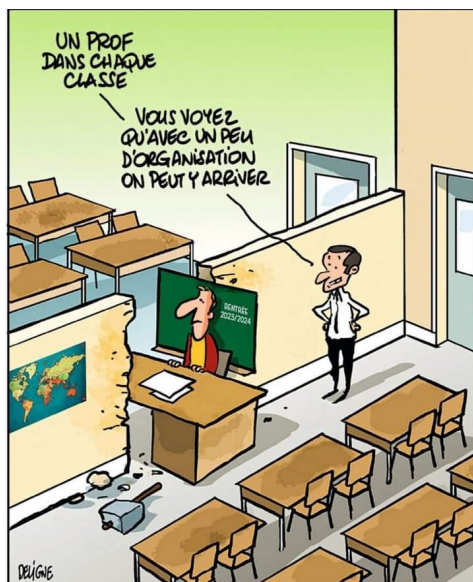
habitants de notre commune (à ceux qui s'acquittent de la taxe foncière comme à ceux qui ne la payent pas ?) ou est-ce plus grossièrement une manipulation politique pour s'attirer plus de voix ?

Quoi qu'il en soit, il est intolérable pour les Portois et Portoises de constater que, bien que les faits soient parfaitement connus de la Mairie, la saleté soit tolérée dans certains quartiers et que la commune se transforme peu à peu en dépotoir.

Je suis "désolée" de devoir interpellier une fois de plus la Mairesse pour une problématique de propreté urbaine, mais je pense qu'il s'agit bien là d'une problématique majeure à traiter fermement à son niveau et non à laisser traiter par ses administrés. »

S'il est vrai que la propreté de la commune est aussi de la responsabilité de chacun-e, il serait temps que la municipalité cesse de fermer les yeux sur ces nuisances.

Depuis la suppression d'un ramassage des déchets par semaine, les errements et le manque d'organisation dans la mise en place des points d'apport volontaire et de la collecte n'ont fait qu'amplifier le problème dans beaucoup de quartiers et cette personne n'est pas la seule à le déplorer.



Education nationale : un voile de fumée sur les priorités

Les têtes changent pour que rien ne change. De Blanquer en passant par Ndiaye et maintenant Attal, les urgences de l'Education nationale attendront... L'abaya, grand sujet majeur du ministre actuel, ne cachera cependant pas les vrais enjeux de la rentrée, quoi que l'on pense de cette mesure. Qu'en est-il des promesses faites par Macron et l'ancien ministre sur la présence d'un professeur devant chaque classe et sur les remplacements des absences d'enseignants ? Les résultats des concours de recrutement montrent qu'il va manquer 3000 enseignants à la rentrée en primaire comme en secondaire et ce ne sont pas les « bricolages » des rectorats, recrutant des personnels contractuels par annonce ou job dating avec 3 ou 4 jours de formation qui vont répondre aux besoins. Quant aux remplacements, le ministre compte sur « le pacte » pour que des enseignants remplacent leurs collègues. Outre que c'est impossible en primaire, où en cas d'absence les élèves continueront à s'entasser dans les classes des enseignants présents, au détriment de la qualité des cours pour tous, dans le secondaire.

Des rustines comme politique alors que l'Education nationale est confrontée à une multitude de difficultés structurelles, où des élèves ne sont pas assurés d'avoir face à eux un enseignant à la rentrée, où les familles doivent se serrer la ceinture pour faire face aux dépenses des fournitures scolaires, en pleine période d'inflation, et ce malgré le versement de l'allocation de rentrée scolaire. Quant aux élèves handicapés, le mirage de l'école inclusive se poursuit... Plus des 3/4 des enfants en situation de handicap n'auront pas accès à une scolarité normale, voire seront déscolarisés selon une enquête récente publiée par l'UNAPEI*, faute de moyens humains et matériels dont témoigne de façon symptomatique la précarité du statut des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap). Dans la Drôme, l'hémorragie continue avec à la rentrée plus de fermetures de classes (38) que d'ouvertures (19) ! Dans notre commune, une autre classe sera fermée à l'école maternelle Pasteur à la rentrée, il n'en reste plus que 2. Depuis 2020, ce sont au total 4 classes qui ont disparu et ce malgré une population en augmentation et les nombreuses constructions nouvelles. Une situation générale très préoccupante pour l'avenir de l'Education nationale et celui de nos enfants.

Marie-Jo BAYOUD-TORRES
Conseillère municipale

* Union nationale des associations de parents d'enfants handicapés

Que fait la Présidente du CCAS durant la canicule ?

Beaucoup nous ont demandé qui présidait le CCAS. Canicule ou pas, c'est madame la maire qui préside le Centre communal d'action sociale chargé de mettre en œuvre des actions sociales en direction des personnes en difficulté.

En matière d'action sociale, le champ des initiatives est large et fait appel à la prise en compte de la réalité à la mesure des besoins recensés.

Par exemple, dans le cadre du plan canicule défini par le Ministère en charge de la santé, madame la maire aurait pu décider de fournir gratuitement, comme de nombreuses communes l'ont fait, des brumisateurs à destination des personnes âgées vulnérables. Pas ici !

Autre exemple, concernant le droit aux vacances, dans cette période où un grand nombre d'enfants et d'adolescents ne partent pas en vacances pour des raisons financières, madame la maire aurait pu encourager des activités de loisirs en lien avec la MJC qui bénéficie de la subvention municipale. Alors que le droit aux vacances est un droit inaliénable, combien d'enfants portois ont fréquenté le Centre de loisirs cet été ? Combien ont participé au camp de vacances organisé seulement durant une petite semaine sur juillet- août, pour changer d'air ? Nous lui avons posé la question, mais c'est le silence radio, nous n'avons aucune réponse... Pourtant n'était-ce pas une priorité à observer ?

Ce dernier exemple a pourtant valeur d'indicateur. Madame la présidente du CCAS de notre commune n'aurait-elle aucune priorité ? Si, si, j'oubliais... Elle donne mission au CCAS d'organiser à la rentrée le « Salon du Bien- Être ». Nous n'avons rien contre le salon qui propose au public de venir chercher des idées pour se relaxer, mais est-ce bien cela le rôle d'un CCAS ? Madame la maire pense que oui...

Celles et ceux qui voient leur frigo se dégarnir en cette rentrée au rythme de l'inflation, apprécieront.

Pierre TRAPIER
Maire honoraire, conseiller municipal

REPAS ANNUEL DE PORTES CITOYENNE

Samedi 7 octobre à 19 H

Salle Georges Brassens à Portes-lès-Valence

Au menu :

Poulet basquaise-riz

Fromage

Dessert

Café

Prix : 18 €

Demi-tarif pour les bénéficiaires de minima sociaux, les chômeurs et les enfants âgés de moins de 12 ans

Venez partager un moment convivial et fraternel !

Inscriptions auprès de Marie-Jo BAYOUD-TORRES au 06 43 37 14 50 - Pierre TRAPIER au 06 82 07 34 98 - Jean-Michel BOCHATON au 06 58 83 34 36 ou par mail

Retrouvez-nous :

Lors de nos permanences en mairie, bureau de l'opposition, 2ème étage le 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 14 H 30 à 16 H 30.

Sur notre site internet : portescitoyenne.fr

Sur Facebook : Portes Citoyenne

Sur Instagram : Portes_citoyenne

Ecrivez-nous : portescitoyenne@gmail.com